

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 70

Artikel: Lettre Patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248848>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un moyen d'empêcher les lampes de fumer, est de tremper les mèches dans du vinaigre fort et de les faire bien sécher avant de s'en servir : on est tout étonné de voir quelle flamme claire et brillante on obtient par ce procédé.

Pommade contre la croûte de lait. — Acide salicylique, 2 grammes : sous-nitrate de bismuth, 40 gr. ; poudre d'amidon, 15 gr. ; vaseline, 100 gr. Bien mélanger le tout. Panser la partie malade avec de la mousseline sur laquelle on a étendu une épaisse couche de la pommade.

Sirup de fleurs d'oranger pour malades. — 50 grammes de fleurs d'oranger, infusées dans 300 grammes d'eau bouillante pendant 2 heures. Ou si on ne peut pas avoir des fleurs, mélanger 490 grammes d'eau de fleurs d'oranger avec 1 kilog. de sucre. Donner une onde sur un feu vif. Laisser refroidir et mettre en demi-bouteilles pour l'usage.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 68 du *Pays du Dimanche* :

264. CHARADE.

Beau-Caire (Beaucaire).

265. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. Brise. Marin. Arrima.
- N° 2. Voix. Sang. Parle.
- N° 3. — Lutte. Raison.
- N° 4. — Loire. Coule. Fond. Sable.
- N° 5. — Jour. Peine.
- N° 6. — Bourse. Bouche.
- N° 7. — Mot. Briser. Os.
- N° 8. — Donne. Tôt. Donne. Fois.
- N° 9. — Dommage. Rend. Sage.

266. MOT CARRÉ.

M U R A T
U S A G E
R A P I N
A G I L E
T E N E Z

267. LOGOGRIFFE.

Olympe, myope.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. M^{me} Rosa Froidefontaine à Porrentruy ; Dr Nazal à St-Imier : L'Anglais à Lausanne.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. M^{me} Laurence et Julia Walzer, à Bonfol ; Trois étudiants à l'institut Giger à Wollerau (Schwytz) ; Bluet et Pervenche à Bassecourt ; Trois abstinenants à Delémont ; Un pèlerin de Lourdes ; Un lecteur assidu du *Pays du Dimanche* à Moutier ; Un amateur de muguet à Courchavon ; Un chasseur de morilles à Glovelier ; Un ennemi des grèves à Porrentruy.

272. CHARADE.

Dans mon premier, je vais, ou vite ou lentement.

Quand je joins mon second, je vais comme le diable ;

Mais si tu réunis mon tout adroitement, Je ne suis plus mobile, alors je deviens stable.

273. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

- X X X X X X X X 1. — Siège.
- X X X X X X X X 2. — Entête de la Bible.
- X X X X X X X X 3. — Fleur.

274. MÉTAGRAMME.

Dans le Pas-de-Calais ;
Demeures principales ;

Dans les mains des valets ;
Barbares insulaires.

275. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X du losange ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les définitions suivent :

X	1. — Tête de Jupiter.
XXX	2. — Reptile.
XXXXXX	3. — L'obéissant la travaille.
XXXXXX	4. — Philosophie.
XXXXXX	5. — Grosse aiguille.
XXX	6. — Epoque.
X	7. — Lettre de l'alphabet.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 16 mai 1899.

LETTRE PATOISE

Di Boncoé, rue des grottes.

C'ment qu'i anime bin rire, ai peu achi faire ai rire, i ne vos ai p' oncoé envie de lattres patoises main n'en voici ienne. I vos en veu rai-contais ienne, daque ce seraïs doue :

Ai vos fa craire qu'i ne saivo ran que le patois : i rumino qu'a ce qu'i daivo faire pou veni in pô célèbre, c'ment qu'i avô dje oueyi dire qu'ai y avai des saivants que s'occupint brâment d'étudiai totes souetches de patois. I me pensé que pou yi veni qu'i daivo allai aipare le français. Aivo doue langue, qu'i me diô, t'en veu être achi iun de saivant. I prenio le patois pou enne langue. I me décidai de paitchi. A bout de très semaines, i m'en revenié. I me redrassò c'ment in pouille chu enne bosse : vos peutes craire, i savô le français. En allant le long de mon vallaidge i oueyé qu'en écouai à scien dains enne graindige. I vais vouere. I jôs dié : « *Comment qu'ondit à soci en patois ? je ne m'en rappelons plus.* » Ais était coutchié les dents en aimon, vos comprente, et en mainne temps, i serré aivo mon pié chu les dents. Voici lais coué qu'me raimoïne in cò chu lai fiduire. « Pouégon de rêté ! » qu'i dié : i m'éto raiippelaïs le nom en patois.

Ce n'a p' oncoé tot. Ai y é enne fois, i allô ai Genève aivo iun d'mes caimerades. Nos pessins devaint in gros maigaisin qu'ai y avait de totes les souetches de mairtchaindiés, ai pe oncoé d'enne être. Nos voyenne cment enne petête boëte, aivo enne tchîne qu'était pendue poi derrie les vitrines. C'était enne montre, main nos ne le saïvin pe. Mon caimerade me dié. Ce dait être enne toulbaquière. « — Oh nian, qu'i yi dié, ce dait être atjhe pou amusaïs les djueñestchais, » Nos entrant dedain cte boutiche pou

l'aitchetai. Le mairtchain nos dié que c'était enne montre pou vouère les oueres, main qu'ai nos dié : « vos feraï attention, les raittes les poýant maingdié. » Aïl était bietöt neu. Nos vains daint enne auberge pou poýai dremi. Tain nos feunes dévétis, mon caimerade botté ste montre chu lai talle de neu. Nos couthchin les dous dain le maîème ié. Voili qu'à moitant de lai neu, mon caimerade me révoille, ai peu ai me dit :

« Ecoute les raittes sont aipré notre montre. Moi qu'i dremo oncoé ai moitie, i yi répond. « Fos ias caque ! — Qu'ment faire, qu'ai me répond ? — Prends ton soulais tot ballement, ai peu te rouecheré chu lai talle de neu. » Achitôt fait que dit : ai tappe taïnt qu'ai peut. T'les ai tituai. T'les ai tituai, en n'oue pu ran. » Le matin, tain nos se révoillant, ai l'avait bin attraipaï lai piaice — lai montre était tot écrasaié !

Publications officielles.

La direction des affaires militaires a nommé chefs-de section pour le 9^e arrondissement avec entrée en fonctions le 1 mai.

1^e M. Emile Koch, à Fontenais, pour les communes dd Porrentruy, Fontenais, Villars, Bressaucourt, Courtedoux, Bure, Cœuve, et Alle avec siège au bureau de M. F. Béchir, commandant des 7^e 8^e et 9^e arrondissements à Porrentruy.

2^e M. Joseph Oeuvray à Chevenez pour les communes de Chevenez et Rocourt.

Convocations d'assemblées.

Noirmont. — Assemblée communale, samedi 13 mai, à 2 h. après-midi pour passer les comptes de 1898, fixer le budget pour 1899, statuer sur une demande de bourgeoisie, statuer sur les impôts de la famille A. Thiévent, renouveler la commission de vérification de compte, etc.

Courgenay-Cornol. — Le 7 mai de 12 à 2 h. assemblée de l'arrondissement d'état-civil pour nommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

Delémont. — Assemblée paroissiale le 7 à 10 h. pour passer les comptes et arrêter le budget.

Récèle. — Le 7 pour nommer un adjoint, réviser partiellement le règlement, passer les comptes.

Courtetelle. — Le 7 mai à midi pour passer les comptes, autoriser le conseil à appliquer un tarif pour les abonnements électriques etc...

Cote de l'argent

du 3 mai 1899

Argent fin en grenailles. fr. 109. — le kilo

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 111 le — kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.

A la frontière



Garde frontière B. — « Dis-donc, Lorenz, où ce diable de contrebandier a-t-il bien pu se cacher ? » — Ami lecteur, chechez-le.